

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 5 février 2010

**Service instructeur**

Service de l'Action Internationale,  
Transfrontalière et Européenne

N° CP-2009-2-10-3

**Service consulté**

Direction des Finances

**COTISATIONS 2010 A DIVERS ORGANISMES DANS LE DOMAINE DE L'ACTION  
INTERNATIONALE, TRANSFRONTALIERE ET EUROPEENNE**

Résumé : *Il vous est proposé que le Département s'acquitte des cotisations annuelles de plusieurs organismes dans le domaine de l'action internationale, transfrontalière et européenne dont il est membre, pour un montant total de 12 786 €.*

Le Département du Haut-Rhin adhère à plusieurs organismes dans le domaine de l'action internationale, transfrontalière et européenne.

**L'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD)**

L'Institut Régional de Coopération Développement, sis à Strasbourg, a pour objectif de soutenir et de conduire des actions de coopération décentralisée. Il rassemble directement ou indirectement près de 80 collectivités locales qui participent aux côtés d'autres institutions et associations alsaciennes à des actions de coopération et d'aide au développement dans les pays du Sud.

Le Département est membre de cet organisme depuis 2005 et mène une coopération avec le Cercle de Yanfolila au Mali, en partenariat avec l'IRCOD.

La cotisation annuelle à l'IRCOD s'élève à **100 €**.

**La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)**

Le Département en est membre depuis 2006. Il s'agit d'une association fédérant de nombreuses structures françaises et limitrophes menant des opérations de coopération transfrontalière et leur apportant, entre autres, une expertise et une veille sur la plupart des projets transfrontaliers. Le Conseil Général est représenté au Conseil d'Administration de la MOT par son Président.

Le montant de la cotisation 2010 s'élève à **6.000 €**.

### **Le Club d'Affaires franco-allemand Rhin Supérieur-Oberrhein**

Le Club d'Affaires franco-allemand Rhin Supérieur-Oberrhein a pour objectif de favoriser les échanges économiques, culturels et relationnels entre ses membres et de soutenir les projets transfrontaliers dans ces domaines. Il participe aux réflexions menées dans le cadre du pilier « économie » de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur.

La cotisation pour l'année 2010 est de **300 €**.

### **Le Conseil de la Regio TriRhena**

Le Conseil de la Regio TriRhena est l'instance de coopération transfrontalière faitière des trois associations Regio de Suisse, d'Allemagne et de France. Il organise des visites d'entreprises et des rencontres d'enfants.

En 2010, la cotisation a été fixée à **400 €**.

### **L'Institut Confucius d'Alsace**

Les Instituts Confucius, à l'image des Alliances Françaises, permettent de promouvoir la culture chinoise dans le monde, en proposant notamment des cours de chinois (mandarin). L'Institut Confucius d'Alsace a ouvert ses portes à la rentrée 2009 à Strasbourg, sous l'égide de la Région Alsace. Le Département du Haut-Rhin est membre fondateur de l'association assurant la gestion de la structure et verse à ce titre une cotisation de **1.000 €** par an.

### **Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE)**

Cette association est un réseau de coordination, d'information et de conseil sur les politiques européennes ayant des incidences au niveau local, représentant les collectivités territoriales au niveau européen. Les activités principales de l'AFCCRE sont les suivantes :

- Travail en commissions techniques, notamment « cohésion territoriale », « Europe et services publics locaux », « Europe, coopération et développement ». Ces thématiques recouvrent le champ de compétence du SAT.
- Veille sur l'actualité européenne et analyse de son impact sur les collectivités, édition de diverses publications (flash info, magazine Europe Locale).
- Lobbying auprès des instances européennes et prises de position sur les sujets impactant au premier chef les collectivités : avenir de la politique de cohésion (avenir des fonds structurels post 2013), services publics locaux...
- Organisation de formations à la carte, à la demande des collectivités, à l'image de celle qui s'est tenue le 21 octobre 2009 au Département du Haut-Rhin sur les services sociaux d'intérêt général et pour laquelle le retour des participants a été très positif.

La cotisation 2010 s'élève à **4.986 €**.

° ° °

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver le versement des cotisations pour 2010 aux structures suivantes :
  - 100 € à l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD)
  - 6.000 € à la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)
  - 300 € au Club d'Affaires franco-allemand Rhin Supérieur-Oberrhein
  - 400 € au Conseil de la Regio TriRhena
  - 1.000 € à l'Institut Confucius d'Alsace
  - 4.986 € à l'Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE)

- de prélever 11.686 € sur le programme F612, chapitre 011, fonction 048, nature 6281 et 1.100 € sur le programme F614, chapitre 011, fonction 048, nature 6281 du budget départemental 2010.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below the vertical line.

Charles BUTTNER